



NL/SS

# Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

## STATIONNEMENT

**RUE PAUL MAZY (V.C.)**

**RUE PASTEUR (V.C.)**

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que des prélèvements d'échantillons vont être effectués rues Paul Mazy et Pasteur par la société AECOM – 10 place de Belgique – 92250 La Garenne-Colombes, agissant pour son propre compte,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans ces voies nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

## ARRETE

### ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes à compter du **21 novembre 2022 à 9 heures** jusqu'au **24 novembre 2022 à 17 heures** :

➤ **Rue Paul Mazy :**

- **Interdiction de stationner** au droit des N<sup>os</sup> 1<sup>er</sup> / 3 / 12 / 14,

➤ **Rue Pasteur :**

- **Interdiction de stationner** au droit des N<sup>os</sup> 1 / 3 / 7 / 9.

### ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des prélèvements.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Grand Orly Seine Bièvre,
- Société AECOM – 10 place de Belgique – 92250 La Garenne-Colombes.

FAIT EN MAIRIE, LE 13 OCT 2022

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine  
Et par délégation  
Clément Pecqueur  
Adjoint au Maire



Pour extrait certifié conforme  
au registre des arrêtés municipaux  
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE  
Pour le Maire, la Responsable du service  
Déplacements Stationnement  
Direction Espaces Publics

PUBLIE SUR Ivry94.fr  
LE 14 OCT 2022



Nathalie Leberthon